

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

DIMANCHE 27 MAI 1917

Aujourd'hui, dimanche de la Pentecôte, le clergé lit en chaire une lettre pastorale de Mgr Mercier, intitulée « ***Equité et charité*** » (**Note** : du 11 mai), et flétrissant les accapareurs, les profiteurs de la misère d'autrui. Le document fait sensation. En voici le passage capital :

« L'endurance de notre peuple résiste, depuis près de trois ans, à toutes les épreuves. Sa dignité dans le malheur lui a conquis l'admiration du monde entier. L'Espagne, les Etats-Unis, la Hollande accoururent, dès la première heure, à son secours, pour lui assurer sa subsistance. Des dons en argent nous furent et nous sont toujours généreusement départis par la plupart des nations neutres ou amies, même par l'Angleterre, la France et l'Italie, qui ont à supporter les charges écrasantes de la guerre. Envers tous ces bienfaiteurs, nous avons contracté une dette de reconnaissance dont nous aurons bien de la peine à nous acquitter jamais.

La Belgique rivalise avec l'étranger. Lorsque nos soldats nous reviendront et vous raconteront leurs exploits devant Dixmude (**Note**) et sur la rive de l'Yser (**Note**), vous serez émerveillés. J'ai entendu le récit de ces douze journées glorieuses où une poignée de

Belges fourbus, aidés de quelques régiments de héros français et anglais, brisa l'élan, jusque là victorieux, de l'armée ennemie. Il n'y a pas de roman passionnant à l'égal de cette véridique histoire.

Eh bien, mes frères, lorsque ces braves vous demanderont ce que vous avez fait, pour rester dignes d'eux pendant leur absence, vous n'aurez plus à leur parler de votre patriotisme, qu'ils savent invincible ; mais vous leur ferez passer sous les yeux le tableau des oeuvres charitables et philanthropiques que vous avez instituées, propagées, soutenues de vos deniers et de votre inlassable dévouement (**Note**), depuis leur départ jusqu'à leur retour.

Gestes de guerre et oeuvres de paix, ce seront les deux panneaux du dyptique national que vous transmettez à vos enfants.

Pourquoi faut-il qu'à ce désintéressement général il y ait d'humiliantes exceptions ?

Certes, les cultivateurs avaient le droit de tenir compte, dans l'évaluation de leurs produits, des réquisitions onéreuses qu'ils ont subies, des risques de la vente qu'ils font dans des conditions exceptionnelles, voire même illégales, du renchérissement de la vie, de la diminution du rendement de leurs terres et de leur bétail ; mais ces raisons légitimes d'une augmentation équitable du prix du marché, ne justifient pas l'exploitation exorbitante des besoins du public, à laquelle certaines personnes habituellement honnêtes se sont laissées entraîner.



On voit les pommes de terre à 150 francs, 200 francs et 250 francs les 100 kilog.

La viande et le beurre sont hors de prix.

Les oeufs coûtent 50 centimes, 60 centimes pièce ; le litre de lait 70 ou 80 centimes.

Dans l'impossibilité où elles sont de payer 20 ou 25 francs 10 kilogrammes de pommes de terre, de nombreuses familles ouvrières ou d'humbles bourgeois, depuis longtemps déjà privées de viande et de beurre, et n'ayant plus ni oeufs, ni lait à donner à leurs petits enfants, en sont réduites à se nourrir de la maigre ration quotidienne que peut leur accorder le ravitaillement national. (**Note** : Comité National de Secours et d'Alimentation),

L'ouvrier a faim ; les enfants pauvres s'étiolent; le murmure gronde ; des rixes se sont produites dans les marchés publics ; des menaces de représailles éclatent ; les vols, les déprédations et les brigandages pourraient suivre.

A plusieurs reprises, nous avons prêché aux campagnards et aux citadins, sous une forme générale, la solidarité et la charité. Il est temps de faire un appel plus pressant aux consciences honnêtes et charitables, et de dénoncer les abus criants qui sèment la misère et la révolte dans les populations urbaines ou des centres industriels.

Dans les villes, des négociants ont fait monter arbitrairement le prix de certaines denrées alimentaires, en gardant en magasin des stocks dont le public avait besoin, jusqu'à ce que ceux-ci eussent atteint le taux que leur avidité convoitait.

Dans les campagnes, certains cultivateurs ont une part de responsabilité dans la hausse extraordinaire des vivres qui atteint si douloureusement le petit peuple.

Je sais bien que le premier auteur responsable de la crise, ce n'est pas le cultivateur. Il est lui-même victime d'une situation d'ensemble qui a faussé les ressorts de la vie économique : au salaire équitablement

rémunérateur du travail honnête, patient, cette désorganisation a substitué l'appât d'une surenchère artificielle ; à la liberté des échanges, elle a substitué les accaparements publics ou clandestins, la prime à l'astuce, aux compromissions, à la trahison ; elle a favorisé l'ascension rapide, scandaleuse de quelques enrichis au détriment de la masse de la nation belge qu'elle appauvrissait.

Je sais que l'indignation du public devrait frapper la gent méprisable des accapareurs et de leurs rabatteurs serviles, des courtiers et des revendeurs sans scrupules, avant d'atteindre les campagnards qui, laissés à eux-mêmes, n'auraient pas le cœur si dur ; mais je ne connais rien d'aussi écoeurant que la perfidie de ces malfaiteurs de plume qui, dans une presse quotidienne qu'aucun patriote ne devrait lire ni soutenir (**Note**), s'acharnent contre les agriculteurs, dans l'espoir de détourner des vrais coupables la réprobation de la conscience publique.

J'applaudis, au contraire, au désintéressement et à l'esprit de justice de tous les fermiers qui, loyalement, fournissent au Comité National le contingent qu'ils lui doivent, respectant le prix légal, et auraient honte de s'enrichir d'un bien mal acquis. Mais il y a des complicités, que nous ne pouvons couvrir plus longtemps de notre silence, sans paraître les approuver ou les tolérer.

On m'a cité le cas d'un individu qui, de ses pommes de terre et de sa farine, engraisse un troupeau de porcs dont il escompte la riche aubaine de 1.000 ou 1.500 marks par tête, mais n'en a pas un kilog à donner ou à vendre, à un prix équitable, à des compatriotes, des femmes, des enfants que

guette la faim.

Le cas est exceptionnel. Sans doute, comme tout ce qui est monstrueux, mais ce qui est moins exceptionnel, m'assure-t-on, c'est que des fermiers cachent, au détriment de la justice distributive et de l'intérêt général, des réserves non seulement pour leurs besoins personnels, ou dans le désir de venir charitablement ou équitablement en aide à la détresse de leurs voisins, mais avec l'intention arrêtée d'imposer un caprice d'acquéreurs, pour qui l'argent ne compte pas, les conditions les plus invraisemblables d'un marché usuraire. Comme il se trouve, en effet, toujours des jouisseurs pour qui aucune dépense n'est une privation sentie, les offres montent dans des proportions fabuleuses ; les vendeurs s'enrichissent à peu de frais ; seuls, les citoyens belges honnêtes, mais pauvres, sont des victimes de cette rapacité concertée.

Il ne faut pas hésiter à le proclamer du haut de la chaire de vérité : les accapareurs des denrées alimentaires sont d'odieux criminels.

L'avidité des courtiers qui, au détriment de nos concitoyens pauvres, organisent ces procédés d'accaparement, crie vengeance au ciel.

Mais la complaisance des cultivateurs qui leur font bon accueil est, elle aussi, gravement coupable : parce qu'il vous est interdit de faire à autrui ce que, raisonnablement, vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même ; parce qu'il y a une obligation grave, en conscience, de secourir, quand on en a le moyen les nécessités graves du prochain ; parce que la rapacité, que nous dénonçons, provoque, chez ceux qui en sont les victimes, des sentiments,

humainement parlant, inévitables, de haine, d'inimitié, sinon de révolte et de blasphème.

Et ne me dites pas, mon cher frère, qui vous vous sentez la conscience mal à l'aise, ne me dites pas : « *Si j'étais seul, je renoncerais à ces profits excessifs, mais à quoi bon ? Le mal se perpétuera quand même, parce qu'il y aura toujours des acheteurs et des vendeurs sans conscience.* »

Dût-il en être ainsi, vous, au moins, vous n'auriez pas coopéré au mal ; votre conscience serait libre devant Dieu et devant vos frères. C'est pour vous l'essentiel. Car le salut de l'âme est une affaire personnelle. C'est de votre âme que vous rendrez compte et non de celle du voisin qui échappe à votre action.

Puis, si le mauvais exemple entraîne au mal, le bon exemple porte au bien : il édifie, relève, honore.

Pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur de votre famille, par respect pour votre nom et pour vos traditions, ne profitez pas de la misère d'autrui. Le cri du voleur de grand chemin, c'est : « *La bourse ou la vie !* » Vous l'avez en horreur. Ne dites pas équivalement à qui vous demande du pain : « *La bourse ou la famine !* ».

Le cardinal termine sa lettre en rappelant à ceux qui ont de la fortune la loi chrétienne de l'aumône. Il invite les oeuvres à dépenser tout ce qu'elles possèdent :

« On me citait naguère – dit-il – un Bureau de bienfaisance officielle qui refusait un secours extraordinaire aux nécessiteux, sous prétexte qu'il est de bonne administration de ne pas dépasser son budget.

C'est insensé. Des temps comme ceux que nous traversons ne se reproduiront plus dans l'espace d'années sur lequel peut porter la prévoyance humaine. J'engage les *Conférences de Saint-Vincent de Paul*, l'*Association des Dames de la Miséricorde*, la Société des « *Amis des Pauvres* » à épuiser leurs économies, si elles en ont. »

Notes de Bernard GOORDEN.

« *Équité et charité* » (pages 163-167) dans ***Un évêque défenseur de la Cité. Lettres de S.E. le cardinal Mercier au cours du martyre de la Belgique, 1914-1918*** ; Bruxelles : Action Catholique ; s. d., 204 pages :

<http://uurl.kbr.be/1007539?bt=europeanaapi>

Lisez « *L'élan de charité. Les comités d'entraide à l'Œuvre. Le groupement des initiatives éparses. Interpénétration des classes. Rapprochement social* » par **Georges RENCY**, qui constitue le chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 109-113) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20CHARITE%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp109-113.pdf>

Concernant les exploits devant **Dixmude**, lisez notamment le **fascicule N°70** (pages **1105-1120**) de **La Grande Guerre** (version française de "**De Groote Oorlog**") d'Abraham **HANS** (1882-1939) : La fin de l'année 1917 à l'Yser. Le lac Blankaert.

Assaut sur la minoterie de Dixmude. L'hiver (pages 1102-1109) ;

Avec nos troupes pendant l'offensive (pages 1109-1114) ;

<http://www.idesetautres.be/upload/ABRAHAM%20HANS%20GRANDE%20GUERRE%20070.pdf>

Concernant les *exploits sur la rive de l'Yser*, lisez notamment ***L'immortelle mêlée. Essai sur l'épopée militaire belge de 1914*** (Paris, Perrin et Cie ; 1919, 327 pages) de Paul CROKAERT, partie

VI. Les grands jours de l'Yser.

I. L'illusion du littoral inaccessible (pages 267-270)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%201.pdf>

II. Où l'on voit comment la côte eût pu être défendue (pages 271-276)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%202.pdf>

III. Le « *splendide isolement* » de l'armée belge (pages 277-284)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%203.pdf>

IV. Les deux actes de la bataille des Flandres (pages 285-289)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%204.pdf>

V. L'Yser et ses défenseurs (pages 290-295)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20IMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%205.pdf>

VI. Le prologue du drame (pages 296-299)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20IMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%206.pdf>

VII. Le rythme de la bataille se précipite (pages 300-306)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20IMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%207.pdf>

VIII. L'arrivée de la division Grossetti (pages 307-313)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20IMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%208.pdf>

IX. La mer au secours des hommes (pages 314-319)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20IMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%209.pdf>

X. Où le destin se fixe (pages 320-323)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20IMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%206%20CHAPITRE%2010.pdf>

Concernant les **accapareurs**, lisez la traduction française de « *Zeep* », un texte de fiction de Roberto J. **Payró**, qui a été publié dans **La**

Nación le 14/03/1920 :

<http://idesetautres.be/upload/PAYRO%20ZEEP%20FR.pdf>

Concernant le **prix des produits agricoles**, voyez plus particulièrement ce qui concerne « *La Maraîchère* » (pages 13, 15-16, 336) dans la quatrième partie du **Rapport général sur le fonctionnement et les opérations du Comité National de Secours et d’Alimentation** (contrôle des garanties, coopératives intercommunales, organismes allemands, inspection et contrôles) ; Bruxelles, Vromant ; 1920, 476 pages :

http://extranet.arch.be/pdf/E4M11/E4M11_4.pdf

« *La Maraîchère* » est également évoquée par Charles TYTGAT dans son **Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande** du 17 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170217%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

L’illustration est une caricature (plume et pinceau, encre de Chine et aquarelle, signée René (Barbier), faisant partie des « Archives de guerre » et figure en page 53 du dossier coordonné par Kathleen DEVOLDER, avec la collaboration de Bernhard SYMOENS : **La Belgique occupée 1914-1918** (Dessins, estampes et photos des archives de la guerre conservées aux Archives générales du Royaume) ; Bruxelles, Archives générales du Royaume ; 1998, 79 pages. (dossier

accompagnant l'exposition du même nom ; publ. n°2776 ; 12,50 €). Il fait partie des **publications des Archives de l'État sur la Première Guerre mondiale** que l'on peut commander à l'adresse :

<http://www.arch.be/index.php?l=fr&m=ressources-en-ligne&r=premiere-guerre-mondiale&sr=publications-sur-la-premiere-guerre-mondiale>

Ce dossier, constituant une bonne synthèse, devrait figurer dans la bibliothèque de toutes les écoles secondaires car il serait utile pour un cours d'éducation à la citoyenneté.

Concernant « ces **malfaiteurs de plume** (...) dans une **presse quotidienne** qu'aucun patriote ne devrait lire ni soutenir (...) », lisez l'article de synthèse de Roberto J. **Payró** ; « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%20019190613.pdf>

La **hausse des prix**, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916 (15 avril). On trouvera **infra** un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice (15 novembre 1918).

Le tableau provient du volume 4 (1918, après la page 518) de [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#), [Paul DELANDSHEERE](#) ; **Cinquante mois d'occupation allemande** (Bruxelles, Librairie

Albert Dewit ; 1919, 2146 pages, 4 volumes) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373383x/f1.image>

Pour la lisibilité (et la rapidité d'accès), nous en avons mis à disposition une reproduction au lien :

<http://idesetautres.be/upload/HAUSSE%20PRIX%20PENDANT%20GUERRE%2019160415-19181115%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%204%20519.jpg>

LA HAUSSE DES PRIX PENDANT LA GUERRE

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916. On trouvera ci-dessous un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice.

	15 avril 1916	15 mai	15 juin	15 août	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv 1917	15 fév.	15 mars	15 avr.	15 mai	15 juin	15 juil.	15 août	15 sept.	15 oct.	15 nov.	15 déc.	15 janv 1918	15 fév.	15 mars	15 avr.	15 mai	15 juin	15 juil.	15 août	15 sept.	15 oct.	15 nov.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
Vin de bière	2.50	3.00	3.50	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.00	7.50	8.00	8.50	9.00	9.50	10.00	10.50	11.00	11.50	12.00	12.50	13.00	13.50	14.00	14.50	15.00	15.50	16.00	16.50	17.00	17.50	18.00	18.50	19.00	19.50	20.00	20.50	21.00	21.50	22.00	22.50	23.00	23.50	24.00	24.50	25.00	25.50	26.00	26.50	27.00	27.50	28.00	28.50	29.00	29.50	30.00	30.50	31.00	31.50	32.00	32.50	33.00	33.50	34.00	34.50	35.00	35.50	36.00	36.50	37.00	37.50	38.00	38.50	39.00	39.50	40.00	40.50	41.00	41.50	42.00	42.50	43.00	43.50	44.00	44.50	45.00	45.50	46.00	46.50	47.00	47.50	48.00	48.50	49.00	49.50	50.00	50.50	51.00	51.50	52.00	52.50	53.00	53.50	54.00	54.50	55.00	55.50	56.00	56.50	57.00	57.50	58.00	58.50	59.00	59.50	60.00	60.50	61.00	61.50	62.00	62.50	63.00	63.50	64.00	64.50	65.00	65.50	66.00	66.50	67.00	67.50	68.00	68.50	69.00	69.50	70.00	70.50	71.00	71.50	72.00	72.50	73.00	73.50	74.00	74.50	75.00	75.50	76.00	76.50	77.00	77.50	78.00	78.50	79.00	79.50	80.00	80.50	81.00	81.50	82.00	82.50	83.00	83.50	84.00	84.50	85.00	85.50	86.00	86.50	87.00	87.50	88.00	88.50	89.00	89.50	90.00	90.50	91.00	91.50	92.00	92.50	93.00	93.50	94.00	94.50	95.00	95.50	96.00	96.50	97.00	97.50	98.00	98.50	99.00	99.50	100.00	100.50	101.00	101.50	102.00	102.50	103.00	103.50	104.00	104.50	105.00	105.50	106.00	106.50	107.00	107.50	108.00	108.50	109.00	109.50	110.00	110.50	111.00	111.50	112.00	112.50	113.00	113.50	114.00	114.50	115.00	115.50	116.00	116.50	117.00	117.50	118.00	118.50	119.00	119.50	120.00	120.50	121.00	121.50	122.00	122.50	123.00	123.50	124.00	124.50	125.00	125.50	126.00	126.50	127.00	127.50	128.00	128.50	129.00	129.50	130.00	130.50	131.00	131.50	132.00	132.50	133.00	133.50	134.00	134.50	135.00	135.50	136.00	136.50	137.00	137.50	138.00	138.50	139.00	139.50	140.00	140.50	141.00	141.50	142.00	142.50	143.00	143.50	144.00	144.50	145.00	145.50	146.00	146.50	147.00	147.50	148.00	148.50	149.00	149.50	150.00	150.50	151.00	151.50	152.00	152.50	153.00	153.50	154.00	154.50	155.00	155.50	156.00	156.50	157.00	157.50	158.00	158.50	159.00	159.50	160.00	160.50	161.00	161.50	162.00	162.50	163.00	163.50	164.00	164.50	165.00	165.50	166.00	166.50	167.00	167.50	168.00	168.50	169.00	169.50	170.00	170.50	171.00	171.50	172.00	172.50	173.00	173.50	174.00	174.50	175.00	175.50	176.00	176.50	177.00	177.50	178.00	178.50	179.00	179.50	180.00	180.50	181.00	181.50	182.00	182.50	183.00	183.50	184.00	184.50	185.00	185.50	186.00	186.50	187.00	187.50	188.00	188.50	189.00	189.50	190.00	190.50	191.00	191.50	192.00	192.50	193.00	193.50	194.00	194.50	195.00	195.50	196.00	196.50	197.00	197.50	198.00	198.50	199.00	199.50	200.00